

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

-ooOoo---

Le mardi 24 juin 2025, à 19 H 00, le Conseil Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 18 juin 2025, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, SCAILLIEREZ Philippe, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Léo, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DELECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMETZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARRÉ Bertrand, DELAHAYE Joel, BECUWE Pierre, BERROYER Ly-siane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, BRAEM Christel, CANLERS Guy, CARRE Nicolas, CLAIRET Dany, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DELBECQUE Benoît, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERLIQUE Martine, DESQUIRET Christophe, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, ELAZOUZI Hakim, FIGENWALD Arnaud, FLA-JOLLET Christophe, FOUCAULT Gregory (à partir de la question 11), GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, LECOCQ Bernadette, LECOMTE Maurice, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, MACKE Jean-Marie, MALBRANQUE Gérard, MARIINI Laetitia, MATTON Claudette, DELATTRE Philippe, PAJOT Ludovic, CARON David, PICQUE Arnaud, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, ROUSSEL Bruno, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOURBIER Laurie, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle

PROCURATIONS :

LAVERSIN Corinne donne procuration à GACQUERRE Olivier, LEMOINE Jacky donne procuration à DAGBERT Julien, CHRETIEN Bruno donne procuration à DEROUBAIX Hervé, BARROIS Alain donne procuration à LECOCQ Bernadette, CARINCOTTE Annie-Claude donne procuration à IDZIAK Ludovic, CLAREBOUT Marie-Paule donne procuration à THELLIER David, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, DERUELLE Karine donne procuration à BERTIER Jacky, FACON Dorothée donne procuration à BOSSART Steve, FRAPPE Thierry donne procuration à PRUVOST Jean-Pierre, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, HERBAUT Emmanuel donne procuration à DELECOURT Dominique, HEUGUE Éric donne procuration à MATTON Claudette, IMBERT Jacqueline donne procuration à GIBSON Pierre-Emmanuel, JURCZYK Jean-François donne procuration à LECONTE Maurice, LOISON Jasmine donne procuration à BLONDEL Marcel, MARCELLAK Serge donne procuration à SWITALSKI Jacques, MERLIN Régine donne procuration à DASSONVAL Michel, NOREL Francis donne procuration à DOMART Sylvie, OPIGEZ Dorothée donne procuration à CLAIRET Dany, PERRIN Patrick donne procuration à LOISEAU Ginette, SAINT-ANDRÉ Stéphane donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, TOMMASI Céline donne procuration à DEBAS Gregory

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

GAQUÈRE Raymond, DELELIS Bernard, DE CARRION Alain, BLOCH Karine, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Joséphé, DELHAYE Nicole, DELPLACE Jean-François, DISSAUX Thierry, FLAHAUT Jacques, FLAHAUT Karine, FONTAINE Joëlle, FURGEROT Jean-Marc, HANNEBICQ Franck, HOCQ René, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEGRAND Jean-Michel, LEVENT Isabelle, MARGEZ Maryse, MASSART Yvon, POHIER Jean-Marie, PRUVOST Marcel, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, WALLET Frédéric

Monsieur DELBECQUE Benoît est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
24 juin 2025

POLITIQUE DE LA VILLE

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE SUR LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION – ANNÉE 2024 – MODALITÉS DE
CONSULTATIONS DES COMMUNES ET DES CONSEILS CITOYENS

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Priorité n°3 : Garantir le « bien-vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire.

Enjeu : Veiller à la tranquillité publique et à la cohésion sociale.

Le Décret n° 2015-1118 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville prévoit que dans les communes et Établissements Publics de Coopération Intercommunale ayant conclu un Contrat de ville, le Maire et le Président de l'établissement Public de Coopération Intercommunale présentent à leur assemblée délibérante respective un rapport sur la situation de la collectivité au regard de la politique de la ville, les actions menées et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Sur la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, un rapport annuel est élaboré par l'établissement Public Coopération Intercommunal compétent en lien avec les communes concernées et les conseils citoyens.

Le projet de rapport doit être soumis pour avis aux conseils municipaux concernés et aux conseils citoyens de chacun des quartiers prioritaires selon les modalités prévues par la présente délibération ; le délai qui leur est réservé ne peut être inférieur à un mois. A défaut de réponse dans le délai imparti, l'avis est réputé favorable.

Au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville en 2024, il est proposé le processus suivant :

- production du rapport 2024 visé par le Vice-président en charge de la politique de la ville, arrêté à la date du 24 juin 2025, date du Conseil communautaire

- transmission le 30 juin 2025 aux maires des communes concernées ainsi qu'aux Présidents des conseils citoyens installés dans les quartiers

- les communes et conseils citoyens seront invités à formuler un avis auprès de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane au plus tard pour le 30 octobre 2025 ; à défaut l'avis sera réputé favorable

- le projet de rapport amendé des avis transmis et des compléments éventuels en lien avec les observations formulées sera présenté pour approbation lors du Conseil communautaire de décembre.

- le rapport définitif approuvé par l'assemblée sera alors mis à disposition du public pour consultation au siège de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay et au sein des mairies concernées par la politique de la ville jusqu'à la production du rapport suivant (2025)

Suite à l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale » du 16 juin 2025, il est proposé à l'Assemblée d'approuver le rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville sur la Communauté d'Agglomération au titre de l'année 2024 et les modalités de consultation des communes et des conseils citoyens.»

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

APPROUVE le rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville sur la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, au titre de l'année 2024 ci-annexé.

APPROUVE les modalités de consultation des communes et des conseils citoyens en vue de son adoption définitive

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Pour extrait conforme,

Par délégation du Président,
Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le :

27 JUIN 2025

Et de la publication le : **27 JUIN 2025**

Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,



LEMOINE Jacky



LEMOINE Jacky



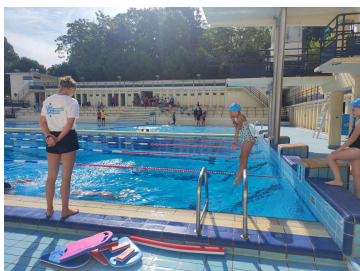
CONTRAT DE VILLE

Rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville par la Communauté d'agglomération

Année 2024



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane



quartiers2030

Version arrêtée au 24/06/2025

Par délégation du Président
Jacky LEMOINE

UN CONTRAT DE VILLE RENOUVELÉ

Le 9 juillet, le nouveau contrat de ville 2024-2030 « Engagements Quartiers 2030 » a été signé à Marles-les-Mines.

quartiers2030



Contrat de ville « Engagements quartiers 2030 »

**Fruit d'une large concertation
partenariale et citoyenne**

**La nouvelle géographie prioritaire : 25 quartiers au
cœur de l'attention sur la CABBALR**

25 quartiers – 19 communes

16 Quartiers Prioritaires de la Ville et 9 Quartiers d'Intérêt
Communautaire

**Des quartiers concentrant des difficultés dans
une agglomération en transition**

Projet de Territoire 2022-2032

L'agglo 100% durable!

Des enjeux en matière :

- d'accès aux droits sociaux et aux besoins essentiels
- d'éducation, d'émancipation et d'accès à l'emploi
- de cadre de vie et de transition écologique

Politique de la Ville - Quartiers en géographie prioritaire 2024

0 1 2 4 Kilomètres

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Ville Centre
 Quartier Rimbert
 Quartier Provinces - Longues Trinquies
 Centre Ville
 Cité de Marles - Gambetta
 Quartier des Cités 5 - Cité de Marles - Cité Du Rond-Point
 Quartier du Village
 Cité de la Clarence
 Cité du Transvaal
 Quartier Coteau du Stade Parc - Cité 34
 Terrasses Basly
 Le Centre
 Le Haut d'Houdain
 Quartier du Regain
 Cité des Aïeux
 Quartier du Mont Liébaut
 Quartier 3 Liots
 Renaissance
 Cité de Madagascar
 Quartier Saint-Elie - Fosse 13
 Terre-Noeuv
 Cité 10 - Fond de Sains
 Cité Béclét - Longuepierre

Géographie 2024
 Géographie communautaire

© OpenStreetMap (and) contributors, CC-BY-SA

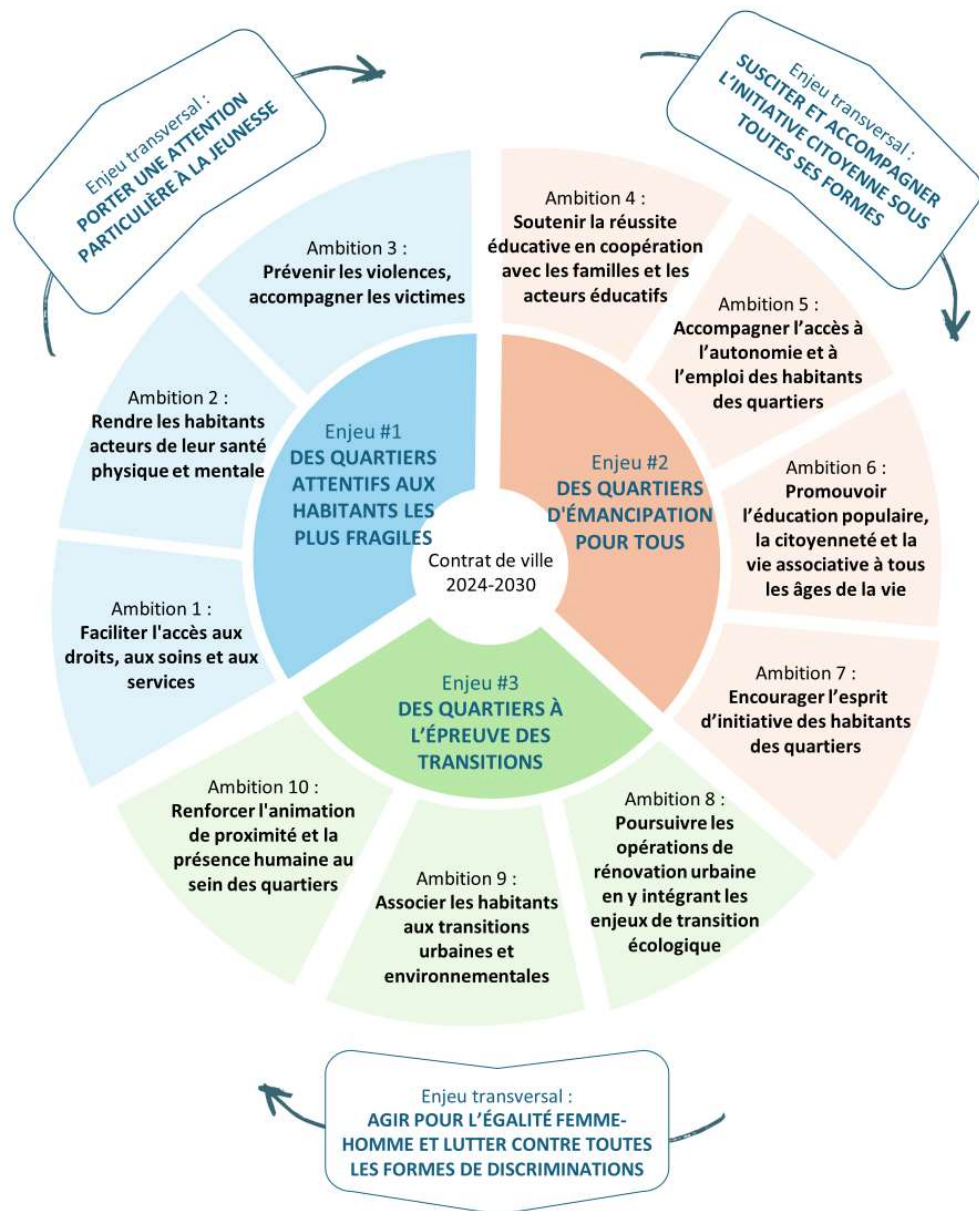
La stratégie du contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 »

3 enjeux structurants déclinés en 10 ambitions partagées et 35 objectifs

- Des quartiers attentifs aux habitants les plus fragiles
- Des quartiers d'émancipation pour tous
- Des quartiers à l'épreuve des transitions économiques, écologiques et sociales

3 enjeux transversaux

- Une priorité à la jeunesse : investir sur l'avenir
- La participation des habitants : susciter et accompagner l'initiative citoyenne, sous toutes ses formes
- L'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations : vers l'égalité réelle



La déclinaison du contrat de ville en conventions d'application communales : une spécificité du territoire

CONTRAT-CADRE
« Engagements
Quartiers 2030 »
2024-2030



Octobre 2024 : Comités de pilotage communaux avec la mobilisation des acteurs locaux pour coconstruire et préparer l'appel à projets annuel

En 2024, le règlement du Fonds de Cohésion Sociale a du être adapté à la stratégie du contrat de ville « quartiers 2030 » pour répondre au mieux aux besoins des citoyens et renforcer la solidarité.

Ce règlement entrera en vigueur le **1er janvier 2025** et permettra d'accompagner les associations qui œuvrent au quotidien dans les quartiers politique de la ville de l'Agglomération.



La mise en œuvre
du Contrat de
ville en 2024

quartiers2030



La programmation du Contrat de Ville- Année 2024

- La programmation prévisionnelle 2024 a représenté un montant total de **6 286 281€** de dépenses cumulées au profit des QPV.
- Sur les **175 projets déposés**, **142 actions** ont été soutenues au titre des crédits de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - ANCT.
- **89** projets ont été déposés par des opérateurs associatifs soit 62% de la programmation du contrat de ville 2024

THEMATIQUES DU CONTRAT DE VILLE	Contributions	Taux
Axe 1 : Des quartiers attentifs aux habitants les plus fragiles	1 145 821 €	19%
Ambition 1 : Accès aux droits, aux soins et aux services	247 462 €	
Ambition 2 : Habitants, acteurs de leur santé physique et mentale	742 687 €	
Ambition 3 : Prévention des violences et accompagnement des victimes	155 672 €	
Axe 2 : Des quartiers d'émancipation pour tous	4 084 006 €	65%
Ambition 4 : Réussite éducative	1 651 592 €	
Ambition 5 : Accès à l'autonomie et à l'emploi	1 063 325 €	
Ambition 6 : Education populaire, Citoyenneté et vie associative	1 241 266 €	
Ambition 7 : Esprit d'initiative	127 823 €	
Axe 3 : Des quartiers à l'épreuve des transitions	407 989 €	6%
Ambition 8 : Rénovation urbaine et transition écologique	246 872 €	
Ambition 9 : Transitions urbaines et environnementales	135 112 €	
Ambition 10 : Animation de proximité, présence humaine dans les quartiers	26 005 €	
PILOTAGE	648 465 €	10%
INGENIERIE - QUALIFICATION ACTEURS	648 465 €	
TOTAL 2024	6 286 281 €	100%

Programmation 2024

Répartition des crédits spécifiques

- Sur un total engagé de **6 286 281€**, les **crédits spécifiques** « Politique Ville » s'élèvent à 32%

- TOTAL : **1 989 939 €**

ANCT « BOP 147 » + « QE 2024 »	CONSEIL REGIONAL « fonctionnement »	CABBALR « Fonds de Cohésion Sociale »
1 672 039€ 165 800€	54 500€	97 600€

Le Fonds de Cohésion Sociale

- 34 projets déposés pour une demande totale s'élevant à 116 500€
- Une enveloppe de 100 000€
- 31 projets soutenus pour un montant de 97 600€

Axe 1: Le soutien aux projets portés par les Conseils Citoyens	Axe 2 : Le déploiement d'une action locale exemplaire à l'échelle intercommunale	Axe 3 : Le soutien aux projets des associations de proximité ou de quartier	Axe 4 : Le soutien aux formations-actions visant à qualifier les acteurs des quartiers et soutien aux études	Axe 5 : Le soutien aux actions intercommunales concourant à l'inclusion numérique des habitants
2 projets 4000 €	2 projets 13 500 €	21 projets 24 600 €	3 projets 35 000 €	4 projets 20 500 €

Les Fonds de Concours Politique de la Ville de la Communauté d'Agglomération

**232 128 € ont été attribués à 4 communes au titre du fonds concours spécifique
« Politique de la Ville » en 2024**

Béthune - 19 946€

Aménagement d'un boulodrome au sein
du Quartier d'Intérêt Communautaire

Beuvry - 80 000€

Construction d'une salle d'activités et végétalisation
de la cour d'école Albert Camus

Divion - 52 182€

Rénovation des 4 city-stades
(2 en QPV et 2 en QIC)

Houdain - 80 000€

Sécurisation et structuration de la rue Aragon et
du parvis du collège Prévert

Les Fonds de Concours Nouveau Programme Renouvellement Urbain de la Communauté d'Agglomération

Béthune :

Équipement Boulevard des Etats-Unis :
165 500€

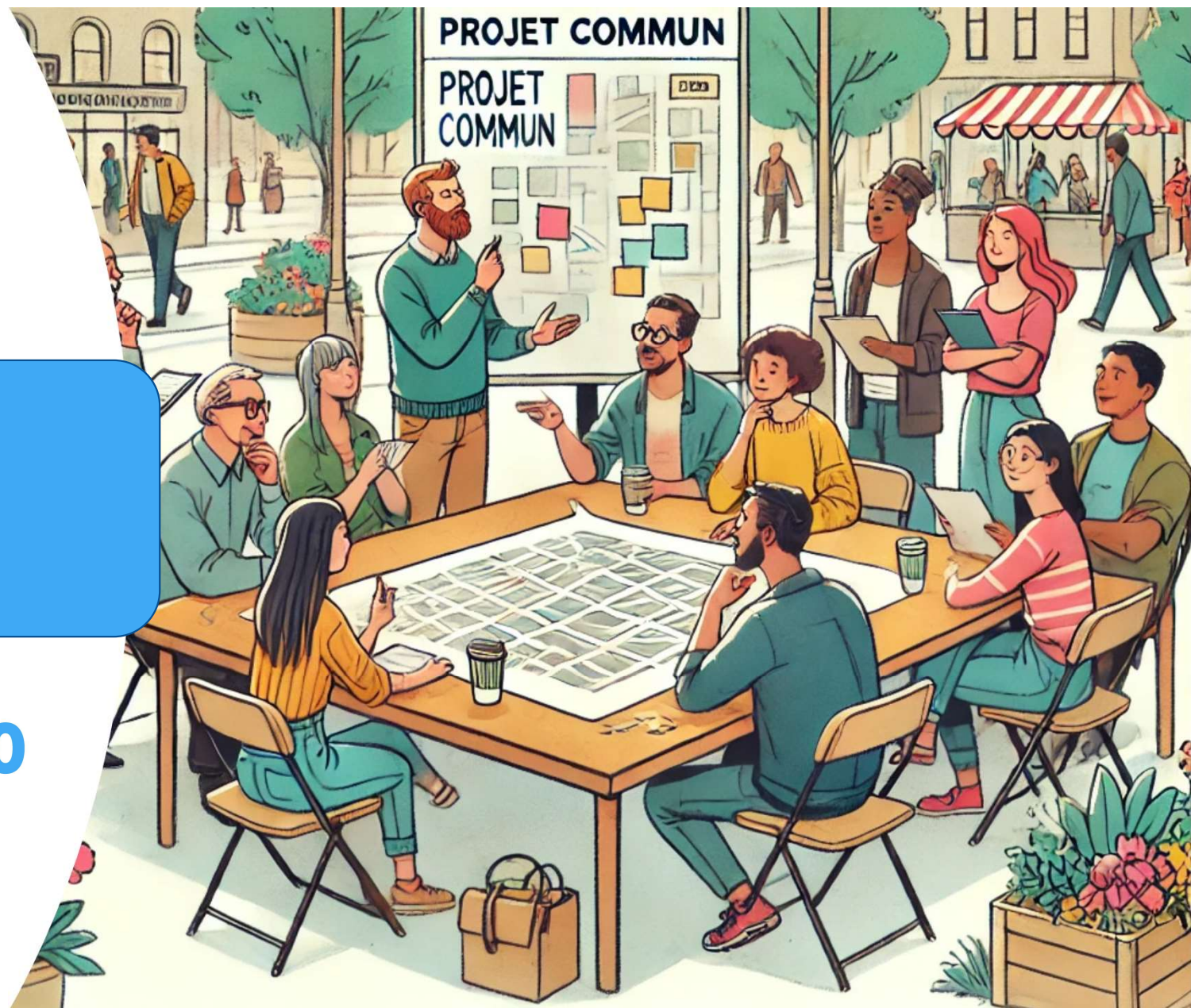
Bruay-La-Buissière :

- Ilot Doyelle / Place Cadot : 252 500€
- Rue d'Alsace : 193 150€
- Rue Hermant : 114 095€
- Place de l'Europe : 641 926€
- Rue Denain / Ecole Loubet : 59 752€

Soit un total de 1 426 923€

« Focus »
Actions 2024

quartiers2030



Focus #1 : J'apprends à nager 8^{ème} édition - Opérateur : Communauté d'Agglomération

En s'appuyant sur le dispositif national de droit commun, l'objectif de cette action spécifique est d'augmenter le "taux de nageurs" des 6 à 12 ans issus des quartiers prioritaires du territoire.

- 1/ Favoriser l'accès du plus grand nombre à la pratique d'activités aquatiques mais également nautiques en toute sécurité, dès le plus jeune âge
- 2/ Corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive repérées sur le territoire
- 3/ Lutter contre la sédentarité des enfants issus des quartiers prioritaires
- 4/ Renforcer le lien parents-enfants via des ateliers d'éducation à l'alimentation

En 2024, sur 278 enfants entre 7 et 11 ans présents (88% de présence), 98 enfants ont obtenu le diplôme « Savoir nager en sécurité » et 86 enfants ont obtenu une attestation d'aisance aquatique; un beau succès qui témoigne de l'impact positif de cette initiative.



Focus #2 : France Médiation

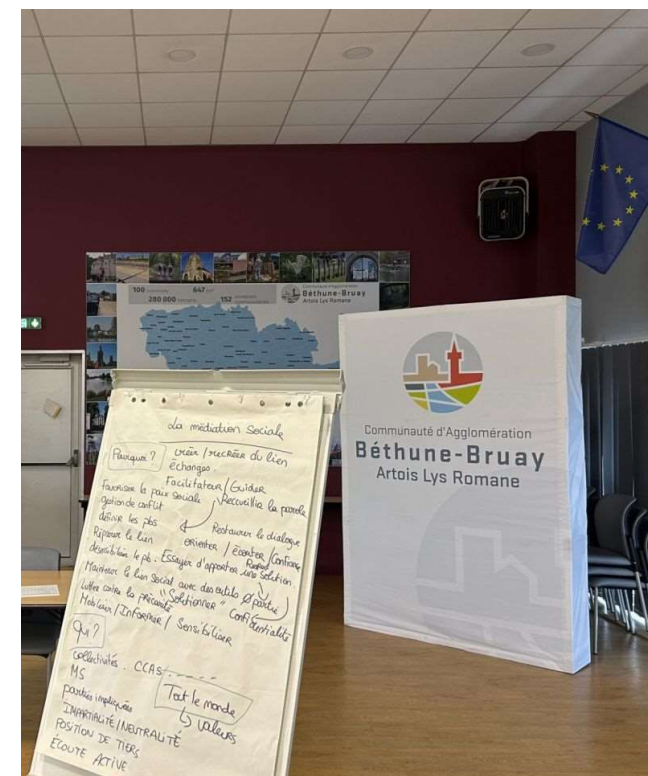


Opérateur : Communauté d'Agglomération

La médiation sociale est un des grands enjeux du Contrat de ville « Quartiers 2030 ».

Trois rencontres animées par la Mission Régionale d'Appui Hauts-de-France de France Médiation ont eu lieu en 2024 encourageant le déploiement et la professionnalisation du secteur de la médiation sociale.

Ce sont près de 30 professionnels du territoire qui ont participé à ces échanges.



Focus #3 : Inclusion Numérique - Opérateur : Emmaüs Connect

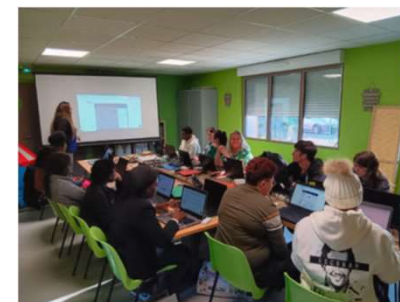
« Des parcours d'acquisition de compétences numériques avec don d'équipement »

L'objectif de ce projet est de faire du numérique un levier favorisant l'égalité des chances pour les habitants des Quartiers Politique de la Ville.

- 1- Accompagner les publics sur l'acquisition de compétences numériques essentielles
- 2- Consolider les compétences acquises et en acquérir de nouvelles au travers d'un usage concret sur des thématiques diverses : Accès aux droits, santé, emploi, mobilité, sécurité, parentalité...
- 3- Équiper les bénéficiaires ayant acquis ces compétences numériques afin de maintenir leur niveau d'aisance et d'accéder facilement aux usages du numérique en autonomie.

En 2024 :

- 40 personnes accompagnées et équipées
- 331 accompagnements totalisés sur les 4 parcours en atelier collectif
- 32 séances animées
- 100% des bénéficiaires habitent en QPV





Focus #4 : Le cadre de vie

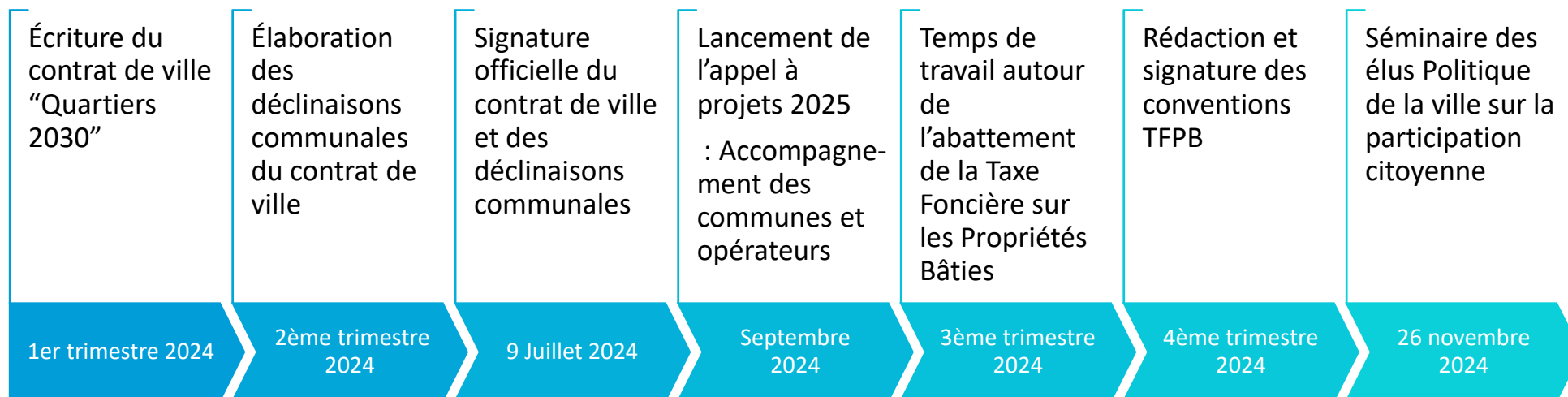
Opérateur : Communauté d'Agglomération

Dynamiser l'espace public en QPV par le design actif – Acte II

- Le design actif est un outil novateur pour faire bouger les populations, lutter contre la sédentarité tout en renforçant l'attractivité des quartiers. Par le biais de différents outils d'aménagement urbain (utilisation de couleurs, de formes, de lumière, transformation du mobilier urbain...), il permet de reconquérir l'espace, les usages, les continuités, le patrimoine, les paysages.
- Cet accompagnement de Récréations Urbaines / POWA a permis une concertation avec les habitants et publics scolaires sur les enjeux de design actif et de proposer des solutions adaptées au contexte local
- 4 communes ont été accompagnées :
Auchel et Haillicourt sur des projets d'aménagement de cours d'écoles
Burbure et Divion sur des projets d'aménagement d'espaces publics.



Focus #5 : le pilotage du Contrat de ville Quartiers 2030



Focus sur le Séminaire des Élus à la Politique de la ville relative à la participation citoyenne – 26 Novembre 2024



Restitution du séminaire
du 26 novembre 2024

Comment pouvons nous accroître et valoriser la participation citoyenne?

La participation citoyenne : les enjeux dans le cadre des quartiers 2030

Les six chapeaux de Bono font partie des méthodes répandues de résolution de problème, et parfois de créativité. Cette méthode est extraite de l'ouvrage « Six chapeaux pour penser ». C'est une méthode développée par Edward de Bono, permettant de traiter les problèmes dont une des conséquences est d'éviter la censure des idées nouvelles, dérangeantes, inhabituelles.

Méthode :

- Lisez l'énoncé
- Faites un brainstorming
- Quelles sont les idées liées à cet énoncé ?
- Insérez chaque idée dans le chapeau correspondant.



Les faits du chapeau blanc

Rappel des enjeux de la participation citoyenne

Objectifs :

- Permettre de "faire cité"
- Permettre de réduire les inégalités sociales
- Favoriser les approches collaboratives
- Faciliter le vivre ensemble

Les outils proposés par l'AAE :

- Diagnostic des besoins des habitants au travers l'outil de mobilisation des habitants
- Mobilisation des habitants au travers d'actions notamment le café papote, création de collectifs d'habitants ambassadeurs de leur quartier
- Accompagnement à la démarche de projets en lien avec les collectivités locales et les structures associatives



Les sentiments du chapeau rouge

Quels sentiments ou émotions la participation citoyenne évoque-t-elle chez les citoyens, les élus, et les associations ?
Quels sont les espoirs ou les craintes liés à l'implication citoyenne dans les décisions ?

- Sentiment d'être écouté (partage, réponse à un besoin)
- Sentiment que tout est décidé d'avance (contraire à la notion de démocratie)
- l'espoir : concrétisation d'un projet ou d'une action : la rencontre du citoyen avec la vie associative
- la reconnaissance : le citoyen reconnu dans la cité : une mixité sociale qui est porteuse de sens
- la rencontre du citoyen avec la vie associative : les associations voient la participation citoyenne sous le prisme de la vie associative
- participer à la vie citoyenne peut être perçue comme un enrôlement politique : défiance et crainte, voire certitude d'inutilité
- la participation citoyenne peut être perçue comme une capacité à faire ou à l'inverse l'instrument du politique (peur d'être récupéré)
- une méconnaissance du sujet qui met en retrait : comment aborder la mise en œuvre de la participation citoyenne ? pour permettre le partage, l'utilité sociale, la solidarité, le lien, la confiance



Les avantages du chapeau jaune

Quels bénéfices peut-on tirer d'une participation citoyenne renforcée ?
Comment cela peut-il améliorer la cohésion sociale, la transparence, ou la confiance dans les institutions ?
Comment cela peut-il renforcer la démocratie ou améliorer des décisions publiques ?

- Participer = être actif
- Une participation citoyenne renforcée améliore le vivre ensemble par la reconnaissance des propositions, des projets, des désirs d'une cité
- Cela est bénéfique pour la décision et le projet politique : une aide ?
- Donne du sens aux projets plus ciblés plus personnalisés (respect) en corrélation avec les attentes
- Il faut inventer un système d'interconnexions entre propositions citoyennes et processus de décision (temporalités, stratégies, agendas, commissions ouvertes)
- Lien social, meilleure connaissance des gens du même quartier
- Un citoyen éclairé, ambassadeur de son quartier
- La participation citoyenne non ghettoisée est garante de la cohésion (faire réseau, pensée globale)



Les idées du chapeau vert

Quelles idées innovantes pourrait-on mettre en place pour dynamiser la participation citoyenne ?
Comment rendre les initiatives plus attractives et inclusives pour tous les groupes sociaux ?

- Valoriser les habitants
- Valoriser les "petites victoires" : les initiatives portées par les habitants
- Besoin d'une personne référente
- Besoin de reconnaissance des habitants
- La convivialité, la simplicité
- Faire travailler les instances de participation citoyenne ensemble (ne pas les opposer)



Les risques du chapeau noir

Quels sont les obstacles ou les dangers potentiels d'une trop faible ou trop forte participation citoyenne ?
Quelles sont les limites des initiatives actuelles (manque de temps, d'intérêt, etc.) ?

- Les réseaux sociaux qui dénigrent les actions sans les connaître
- Limiter dans nos actions
- Il faut une personne référente
- un contre-pouvoir politique
- Une prise de pouvoir par une trop forte participation
- Passer à côté des "vraies attentes" des habitants (pour des projets qui répondent aux besoins des premiers concernés)



Planification du chapeau bleu

Comment structurer et gérer efficacement cette participation ?
Quelles règles, objectifs ou étapes doivent être établis pour que cela soit constructif et transparent ?

- besoin de coordination
- besoin d'une personne référente
- lien à conforter entre les différents acteurs institutionnels et associatifs
- favoriser le partage et l'expérimentation

Programme National de Renouvellement Urbain



Le Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU)

Le Mont-Liébaud à Béthune / Le Centre à Bruay



Quartier Mont Liébaut - BETHUNE

- Secteur "Mail de Paris" /Place de l'Europe -- Les études pré-opérationnelles ont été lancées en 2024 pour l'aménagement du secteur. Les travaux d'aménagement du Mail de Paris se feront dans un second temps, après l'aménagement de la Place de l'Europe (après démolition du centre Jean Monnet 2 à l'été 2025)
- Démolition du Foyer féminin -- La démolition s'est achevée au T2 2024
- Requalification 9/11/13 Bd du Luxembourg -- Les travaux de réhabilitation extérieurs ont été terminés courant 2024
- Centre Olympique : L'année 2024 a été consacrée majoritairement au relogement des organismes occupant les cellules restantes
- Le Forum et les Halles -- Aménagement et construction des locaux prévus courant 2025.

Quartier du Centre - BRUAY-LA-BUISSIÈRE

- Démolition de logements locatifs sociaux -- Démolition des résidences Loisne-Surgeon, Clarence-Ternoise, Blanche-Lawe
- Restructuration de la rue d'Alsace - Démolition de la Résidence Alsace
- Restructuration partielle de la rue Hermant - Réfection des pavés et des escaliers sur la partie basse de la rue (côté parc de la Lawe)
- Restructuration de la rue Cadot - Travaux débutés fin 2024
- Aménagement de la place de l'Europe - Les travaux d'aménagement sont toujours en cours sur les abords de la voie BHNS. Une aire de jeux est installée à proximité pour faire le lien avec les aménagements du Bois Cadot.
- Réfection du parvis de l'école Loubet + rue Deruy + rue de Denain

Le service
« Politique de la
Ville » de
l'Agglomération



Moyens humains« Politique de la Ville » à la Communauté d'Agglomération - 2024

DGA Aménagement de l'Espace
Christophe MASSE

Directrice Cohésion Sociale et Santé
Aline LOUCHART

Politique de la Ville

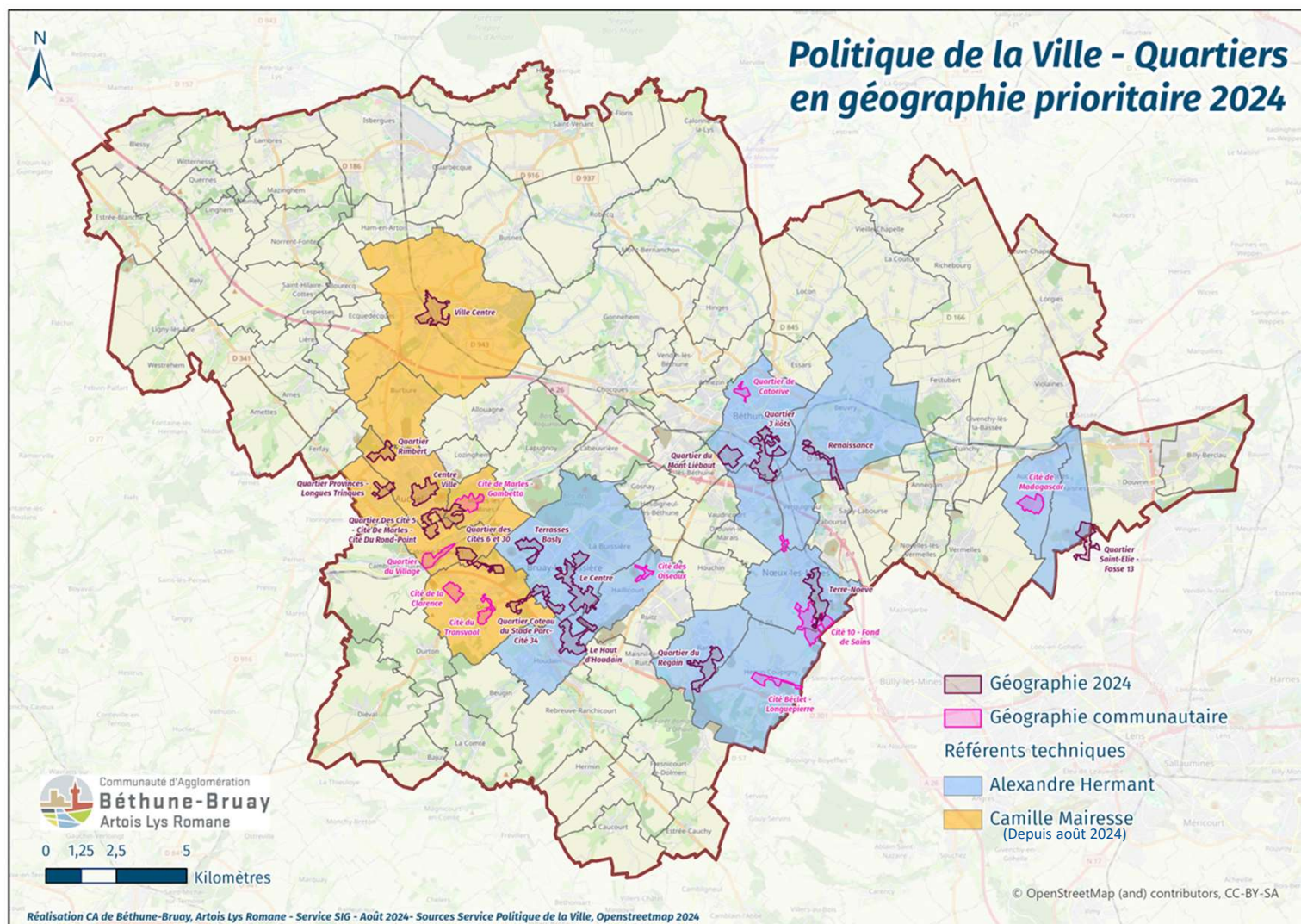
Chargé de mission Politique de la Ville
Alexandre HERMANT
Puis **Chef du service Appui aux Politique Sociales**
(depuis le 1^{er} Octobre 2024)

Chargée de Mission Politique de la Ville
Camille MAIRESSE (depuis août 2024)

Chargée de Mission RU
(Direction Aménagement et mobilité)
Carole WAREMBOURG

Secrétariat Politique de la Ville
Virginie GUBIC-BOURBIER

Géographie de la Politique de la Ville et référents techniques de l'Agglomération



Perspectives



quartiers2030

En 2025, nous poursuivrons la mise en œuvre de la stratégie du Contrat de ville « **Engagement Quartiers 2030** » avec la mise en place des Groupes d'Appui Thématique (GAT); nous travaillerons également sur la définition des plans d'actions dans le cadre de l'abattement de Taxe sur les Propriétés Bâties en lien avec les communes et les bailleurs engagés dans ce dispositif; nous veillerons à dynamiser le pilotage du contrat de ville en mobilisant les communes et nos partenaires signataires du contrat de ville de manière conjointe avec les délégués du Préfet du territoire.

À venir en 2025 :

- Un GAT sur la **participation citoyenne** avec la relance des « barraques à pépites »
- Un GAT sur la **réussite éducative** et le déploiement d'actions en faveur de la réussite éducative dans les quartiers politique de la ville
- Un GAT sur la thématique de **l'emploi, l'insertion et la formation** en partenariat avec France Travail
- Un séminaire élus politique de la ville au sujet de **la présence humaine dans les quartiers** (médiation sociale et prévention spécialisée)



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**
Liberté
Égalité
Fraternité

Avis des communes
et des conseils citoyens